

## CHAPITRE IV

### NATURE DES VARIATIONS DANS LES RACES VÉGÉTALES ET ANIMALES ; APPLICATION A L'HOMME.

I. — On comprend maintenant ce que signifie la question que nous posions plus haut. Il s'agit de savoir si les groupes humains que nous savons être différenciés par des caractères parfois très-apparents, sont les fractions d'une seule unité, les branches d'un même arbre, ou bien autant d'unités de valeur différente, autant d'arbres d'essences diverses.

Pour résoudre ce problème, les documents historiques font absolument défaut. D'autre part, le problème étant posé chez l'homme, il faut évidemment en chercher la solution ailleurs.

A qui donc s'adresser pour trouver une réponse sérieuse à cette question qui nous touche de si près ? Évidemment aux naturalistes et aux naturalistes seuls. L'espèce et la race ont fait, depuis près de deux siècles, le sujet de leurs études ; ils ont recueilli les observations, multiplié les expériences. Dans ces études ils n'ont été dirigés que par l'esprit scientifique ; et, placés en dehors des controverses de toute sorte, ils ont conservé toute leur liberté d'esprit. Les résultats ainsi acquis méritent toute confiance et fournissent des données sûres pour l'application de notre méthode anthropologique.

Tout homme vraiment désireux de se faire une opinion sur l'unité ou la multiplicité des espèces humaines, devra donc rechercher chez les plantes comme chez les animaux, quels sont les faits, les phénomènes qui caractérisent la race et l'espèce ; puis revenir à l'homme et comparer ce qui existe chez lui à ce que les botanistes, les zoologistes ont trouvé dans les deux autres règnes. Si les faits, les phénomènes qui distinguent les groupes humains sont ceux qui chez les autres êtres organisés et vivants différencient les espèces, il conclura légitimement à la multiplicité des espèces humaines ; si ces phénomènes et ces faits sont

caractéristiques de la *race* dans les deux règnes inférieurs, il devra conclure en faveur de l'unité spécifique.

C'est par cette voie que je suis arrivé au monogénisme, et j'ai la certitude qu'elle y conduira de même quiconque la suivra.

II. — L'idée d'espèce, avons-nous vu, repose sur deux notions distinctes, celle de *ressemblance* et celle de *filiation*. Occupons-nous d'abord de la première. C'est celle à laquelle on s'arrête le plus souvent. Personne n'hésite à regarder comme de même espèces, deux individus entièrement semblables l'un à l'autre ; s'ils montrent, au contraire, des différences un peu accusées et que les renseignements manquent, on hésite ou l'on se prononce pour la négative.

L'esprit accepte aisément cette dernière conclusion, lorsqu'il s'agit des hommes. Une étude, continue quoique inconsciente, a formé notre œil, qui apprécie chez nos semblables les plus délicates nuances dans les traits, dans la couleur de la peau, dans l'aspect de la chevelure, etc. Or, cette délicatesse d'appréciation a ici un grave inconvénient. Elle conduit inévitablement à s'exagérer la valeur des différences existant de groupe à groupe et conduit par cela même à les regarder comme autant d'espèces.

Mais, pour que ce jugement eut une valeur réelle, il faudrait avoir démontré au préalable que les variations d'un groupe humain à l'autre, sont en dehors de celles qu'on a constatées entre des groupes d'animaux et de plantes bien positivement connus pour n'être que des *racés d'une même espèce*.

Or, il n'en est pas ainsi. Pour peu que l'on cherche à se rendre compte de la nature et de l'étendue des variations, on reconnaît bien vite que, dans les races animales et végétales, elles atteignent des limites que ne franchissent jamais, qu'atteignent rarement les différences entre groupes humains.

III. — Je n'ai pas à insister longuement sur les changements morphologiques et anatomiques des végétaux. Il suffit de rappeler combien sont nombreuses et diverses, ces *variétés* de légumes, de fleurs, d'arbres fruitiers ou d'ornement dont le nombre s'accroît sans cesse. Chez ces derniers, il est vrai, la variété passe assez rarement à l'état de *race*. La greffe, le marcottage, etc., permettent de les multiplier avec promptitude et sûreté, comme l'acacia sans épines, et les jardiniers ont habituellement recours à ces procédés. Toutefois, même parmi les arbres fruitiers, un certain nombre de ces variétés se sont fixées d'elles-mêmes et se reproduisent par graines. Les pruniers, les pêchers, la vigne, en offrent des exemples. Quant aux plantes annuelles, aux légumes en particulier, on ne peut les conserver et les multiplier que de cette façon. Là, nous ne comptons que des *racés*, et chacun sait combien elles sont nombreuses et variées. A lui seul, le chou (*Brassica oleracea*) en compte 47 principales, se sous-divisant chacune en un certain nombre de *racés* secondaires, tertiaires, etc. Or il est bien inutile d'insister sur la dis-

tance qui sépare le chou cabus dont on fait la choucroute, du chou-rave, dont on mange la racine, et du chou-fleur ou du brocoli.

Il est bien évident qu'il n'y a pas là seulement altération des formes primitives. L'organisme est modifié dans ses éléments, qui s'accumulent et s'associent différemment selon les races. Mais ces éléments eux-mêmes sont souvent atteints dans ce qu'ils ont de plus intime. La diminution et la disparition de certains acides, leur remplacement par le sucre, les saveurs, les parfums qui se développent et caractérisent certaines races de légumes et de fruits, attestent que les forces vitales de ces plantes ont éprouvé des modifications profondes, fidèlement transmises de génération en génération.

On m'objectera peut-être qu'il y a trop peu de ressemblance entre les organismes végétaux et animaux pour que la comparaison des faits anatomiques soit réellement utile. On ne saurait en dire autant des phénomènes physiologiques.

Parmi nos végétaux cultivés, l'activité vitale présente parfois d'une race à l'autre des différences bien remarquables. Dans nos diverses races de blé, la rapidité du développement varie du simple au triple. Dans nos climats tempérés l'orge pamellet met cinq mois à germer, croître et mûrir; en Finlande et en Laponie il n'a que deux mois pour parcourir ces mêmes phases de l'existence. Enfin chacun sait que nos jardins maraichers et fruitiers sont peuplés de races et de variétés, les unes précoces, les autres tardives.

L'énergie des fonctions de reproduction varie parfois singulièrement selon les races. On connaît ces rosiers qui fleurissent deux ou trois fois par an, ces fraisiers qui donnent des fruits pendant presque toute l'année. Il est des oranges farcies de pépins; il en est d'autres qui en manquent presque entièrement. Enfin dans certaines bananes et dans le raisin de Corinthe les graines ont complètement disparu. On comprend que ces derniers produits de l'industrie humaine n'existent qu'à l'état de variété.

IV. — Nous rencontrons chez les animaux des faits correspondant exactement à ceux que viennent de nous montrer les plantes. De plus, nous trouvons chez eux des modifications portant sur les manifestations de ce que nous appelons l'âme animale.

La diversité des races de nos espèces domestiques est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. Je me borne à rappeler que Darwin compte 150 races distinctes de pigeons et déclare ne pas les connaître toutes. Ces races sont d'ailleurs assez différentes pour devoir être réparties au moins dans quatre genres distincts, si on les considère comme autant d'espèces. Parmi les Mammifères, les chiens présentent des faits analogues. Lors de l'exposition canine de 1863, la Société d'acclimatation, qui s'était montrée très-sévère dans l'admission des

sujets et n'avait accueilli que des types parfaitement purs, n'en réunit pas moins 77 races de chiens. Mais, la plupart appartenant à l'Europe et surtout à la France ou à l'Angleterre. Presque toutes celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique manquaient au rendez-vous; et, en somme on est autorisé à penser qu'il existe au moins autant de races chez les chiens que parmi les pigeons. Quant aux différences morphologiques, il suffit de rappeler les boule-dogues et les lévriers, les bassets et les danois, les grands griffons et les king-charles. A peine est-il besoin de faire observer que ces différences extérieures supposent dans le squelette, dans les proportions et la forme des muscles, etc., des modifications correspondantes. Les différences anatomiques vont d'ailleurs plus loin. Par exemple, le cerveau du barbet est proportionnellement au moins double de celui du dogue.

Comme chez les végétaux, nous avons chez les animaux des races à développement lent et d'autres qui grandissent et s'engraissent rapidement. Comme chez les végétaux, la fécondité diminue chez les unes et s'accroît chez d'autres. Trop perfectionnées, c'est-à-dire trop éloignées de leur type naturel, les races animales comme les races végétales finissent par ne se reproduire qu'avec peine ou même pas du tout. En revanche, nos races ovines ordinaires n'ont qu'une portée d'un seul agneau par an; les hong-ti ont deux portées de deux agneaux chacune. La laie sauvage ne porte qu'une fois l'an et ne donne le jour qu'à six ou huit marcassins; devenue domestique, elle met bas deux fois par an de dix à quinze petits porcs. Sa fécondité est donc au moins triplée. Chez l'aperea, devenu le cochon d'Inde, elle est plus que septuplée.

Chez les chiens, les habitudes imposées par l'éducation transmises et renforcées par l'hérédité finissent par prendre les apparences d'autant d'instincts naturels qui caractérisent les races aussi nettement que des particularités physiques. C'est ce qu'ont mis hors de doute les expériences poursuivies par Knight pendant plus de trente ans. Pour rappeler le contraste qui existe parfois entre ces instincts acquis, il suffit de nommer les chiens courants et les chiens d'arrêt. Au point de vue du développement relatif de l'intelligence proprement dite, la différence de race à race est aussi parfois très-marquée. Il suffit de comparer à ce point de vue le barbet et le lévrier.

V. — Si des animaux et des végétaux nous passons à l'homme, nous trouvons chez lui comme dans les deux règnes inférieurs des groupes distingués par des différences anatomiques, physiologiques et psychologiques. Le plus souvent les mêmes organes, les mêmes fonctions nous présentent des modifications analogues. Quelle raison pourrait-on invoquer pour prétendre que, considérées dans leur nature, ces différences, ces modifications ont chez lui une signification plus grave et qu'elles caractérisent non des races, mais des espèces? Evidemment, aucune; ce serait raisonner en dépit de toutes les lois de l'analogie. Arguerait-on

des variations que présentent les manifestations de la *moralité* et de la *religiosité*? Ce serait oublier que ces facultés sont les attributs du règne humain, qu'elles manquent à tous les autres règnes et que par conséquent elles échappent à toute comparaison de ce genre. Pour ce qui est exclusivement humain l'homme ne peut être comparé qu'à l'homme.

En résumé, les faits de variation et les différences existant chez l'homme *de groupe à groupe* sont de même nature que ces mêmes faits constatés *de race à race* chez les animaux et les végétaux. La *nature* de ces phénomènes ne peut donc pas être invoquée en faveur de la doctrine qui voit dans ces groupes autant d'*espèces*.

## CHAPITRE V

### ÉTENDUE DES VARIATIONS DANS LES RACES VÉGÉTALES ET ANIMALES; APPLICATION A L'HOMME.

I. — La question à laquelle est consacré ce chapitre est une de celles que je traite le plus longuement dans mes cours. Elle a en effet une importance spéciale. A peu près tous les arguments polygénistes reviennent à celui-ci : « il y a trop de différence entre le Nègre et le Blanc pour qu'ils puissent être de même espèce. » Ces deux types sont les termes les plus éloignés dans la série humaine. Donc si l'on démontre que de *racés à racés* extrêmes, les limites de variation sont à peu près constamment plus étendues chez les végétaux et les animaux que chez l'homme on aura sapé par la base toute la doctrine polygéniste.

Or, même en négligeant les végétaux au sujet desquels il ne peut rester de doute, en comparant seulement les animaux et l'homme organe par organe, fonction par fonction, il n'est pas fort difficile de se convaincre qu'il en est bien ainsi; à ce point qu'on en arrive à se demander pourquoi la variabilité est moins grande chez nous que chez les animaux. La démonstration complète de ce fait général exigerait des développements que je ne puis donner ici. Je me bornerai donc à citer quelques exemples.

II. — La coloration de la peau est un des caractères que l'œil saisit le plus aisément et qui frappe le plus. De là même viennent les expressions de Blanc, Jaune et Noir, fort improprement employées pour désigner les trois groupes fondamentaux de l'humanité. Constatons d'abord que ces dénominations ont le grave inconvénient de donner des idées parfaitement fausses. Parmi les *Blancs* il est des populations entières dont la peau est aussi noire que celle des Nègres les plus foncés. Je me borne à citer les Bicharis et autres peuples habitant les côtes africaines de la mer Rouge, les Maures noirs du Sénégal, etc. En

revanche il est des *Nègres* jaunes, comme les Boschismen, de teinte acajou clair ou café au lait, comme nous l'a appris Livingstone.

Il n'en est pas moins vrai que la couleur est bien le caractère qui chez l'homme varie le plus, et lorsqu'on oppose le *Nègre noir de charbon* au *Blanc blond* à teint rosé, le contraste est frappant. Mais ce contraste se retrouve dans plusieurs de nos races animales, chez le chien, par exemple, dont la peau, habituellement noirâtre, devient blanche chez le caniche blanc. Il en est de même chez les chevaux, et ce fait était déjà connu d'Hérodote, qui signale comme supérieurs aux autres les chevaux blancs à peau noire.

A elles seules nos races gallines présentent les trois couleurs extrêmes signalées chez l'homme. La poule gauloise a la peau blanche; chez la cochinchinoise elle tire sur le jaune; elle est noire chez les *poules nègres*. Celles-ci présentent parfois un fait semblable à celui que je rappelais à propos du cheval; la teinte foncée de la peau coïncide chez elles avec un plumage blanc, comme chez la *poule de soie* du Japon.

Ces mêmes *poules nègres* offrent au point de vue qui nous occupe plusieurs faits intéressants à signaler. En Europe, le mélanisme apparaît de temps à autre dans nos basses-cours et se propagerait infailliblement si on ne détruisait les sujets qui en sont atteints. C'est peut-être faute de cette précaution que les poules nègres se sont développées sur plusieurs points du globe, entre autres aux Philippines, à Java, aux îles du cap Vert et sur le plateau de Bogota, dont toutes les volailles remontent à des souches européennes. Le mélanisme se montre d'ailleurs dans des groupes de poules qui diffèrent de la manière la plus frappante sous d'autres rapports, chez la poule de soie comme chez nos races ordinaires.

On voit que les *poules nègres* ne sont nullement une espèce distincte; on voit que l'apparition de la couleur noire n'est chez elle qu'un caractère accidentel pouvant naître dans des races d'ailleurs très-dissimilaires et se propager ensuite par hérédité. Pourquoi admettre qu'il en a été autrement chez l'homme?

Le mélanisme est d'ailleurs plus développé chez les poules que chez l'homme. Depuis longtemps on a reconnu que le cerveau du Nègre présente une coloration plus foncée que celle du Blanc. Le fait est vrai. Mais M. Gubler a constaté que chez les Blancs à teint très-brun le cerveau est coloré exactement comme chez les Nègres, et que cette particularité était tantôt individuelle, tantôt héréditaire dans certaines familles. Chez les poules aussi, le mélanisme pénètre à l'intérieur; mais ce ne sont plus seulement les méninges qui présentent des faits analogues à ceux que présente l'homme noir. Chez elles toutes les muqueuses, tous les plans fibreux et aponévrotiques, et jusqu'aux gaines musculaires possèdent la même coloration. La chair prend ainsi une apparence qui répugne, et c'est pour ce motif qu'on empêche autant que possible la propagation des poules nègres.

Les différences de coloration s'expliquent assez aisément. On sait aujourd'hui à n'en pas douter que la peau du Nègre a exactement la même composition que celle du Blanc. Chez tous les deux on trouve les mêmes couches, le *derme*, le *corps muqueux* et l'*épiderme*, présentant exactement la même structure. Ces couches sont seulement plus épaisses chez le Nègre. Dans ces deux grandes races, le corps muqueux, placé entre les deux autres, est le siège de la coloration. Il est formé par des cellules d'un jaune pâle chez le *Blanc-blond*, d'un jaune plus ou moins brunâtre chez le *Blanc-brun*, d'un brun noirâtre chez le *Nègre*. Des causes extérieures influent d'ailleurs sur l'organe et modifient la sécrétion colorée. Simon a montré que les taches de rousseur ne sont que des points de la peau du *Blanc* qui présentent les caractères de la peau du *Nègre*, et l'on sait qu'une insolation inaccoutumée chez les hommes et chez les femmes de notre race, la grossesse, chez ces dernières, sont suffisantes pour déterminer la formation de ces taches.

Qu'y a-t-il d'étrange à ce qu'un ensemble de circonstances parmi lesquelles figurent une chaleur constante, une vive lumière, etc., étende au corps entier et rende durables ces modifications circonscrites et passagères chez nous? Lorsque nous traiterons de la formation des races humaines, nous aurons à citer des faits qui prouvent clairement que ce n'est pas là une simple hypothèse.

En définitive la couleur de la peau tient à une simple sécrétion que peuvent modifier une foule de circonstances, comme on l'observe pour tant d'autres. Il n'y a donc rien d'étrange à voir des groupes humains, fort différents d'ailleurs, se ressembler sous ce rapport. Voilà pourquoi l'Indou (*aryan*), le Bichari et le Maure (*sémite*), quoique de *race blanche*, prennent la même teinte et même une teinte plus foncée que le *Nègre proprement dit*. Voilà aussi pourquoi celui-ci se rapproche, dans certains cas, des populations plus ou moins brunes appartenant au tronc blanc ou prend une couleur qui rappelle presque exactement celle des races jaunes.

Ainsi se vérifie chez l'homme, comme chez les animaux, l'aphorisme formulé par Linné à propos des plantes : *nimum ne crede colori*.

III. — Je n'insisterai pas longuement sur les modifications de la chevelure et des villosités. Elles sont bien plus apparentes que réelles chez l'homme. Qu'ils soient blonds ou noirs, fins et d'un aspect laineux comme chez le Nègre ou gros et raides comme dans les races jaunes et rouges; que leur coupe transversale soit circulaire comme chez le Jaune, ovale comme chez le Blanc, ou elliptique comme chez le Nègre, *les cheveux restent cheveux*. Au contraire la toison laineuse de nos moutons est remplacée par un jar court et lisse dans une partie de l'Afrique. En Amérique il en est de même chez les moutons de la Madeleine, dès qu'on cesse de les tondre; et, en revanche, dans les hauts plateaux des

Andes, les sangliers acquièrent une sorte de laine grossière.

Une épilation pratiquée avec un soin extrême a pu faire croire à quelques voyageurs qu'il existe des races humaines entièrement glabres; on a plus tard reconnu cette erreur. Tous les hommes ont des poils dans les régions que chacun sait. Au contraire il existe des chiens et des chevaux sans poils. En Amérique, dont tous les bœufs sont d'origine européenne, on voit les villosités devenir d'abord très-fines et rares chez les *pelones* et disparaître entièrement chez les *calongos*; et, si ceux-ci ne se multiplient pas, c'est que l'on a soin de les tuer, les regardant comme des animaux dégénérés.

Il est évident qu'à ces divers points de vue les variations se montrent plus étendues chez les animaux que chez l'homme.

IV. — Ce fait devient bien plus évident lorsqu'il est possible de substituer des mesures exactes à de simples appréciations et de comparer des chiffres. Les variations de la taille présentent cet avantage. Il est intéressant de comparer sous ce rapport les extrêmes de quelques races animales aux extrêmes constatés dans les groupes humains.

ESPÈCES.	RACE.	TAILLE.	DIFFÉRENCE.	RAPPORT.
Chiens (longueur).	Petit épagneul . . . . .	0, m 305	1, m 023. . . . .	0,2
	Chien de montagne . . . . .	1, 328		
Lapins (longueur).	Niçard . . . . .	0, 20	0, 40. . . . .	0,3
	Bélier . . . . .	0, 60		
Cheval (hauteur).	Sheltie . . . . .	0, 76	1, 04. . . . .	0,4
	Cheval de brasseur . . . . .	1, 80		
Mouton (hauteur).	. . . . .	0, 325	0, 715. . . . .	0,3
	. . . . .	2, 190		
Homme (taille moyenne).	Boschisman . . . . .	1, 37	0, 40. . . . .	0,77
	Patagon. . . . .	1, 77		

On voit que la variation de race à race chez le cheval est deux fois plus considérable que chez l'homme, presque trois fois chez le mouton et le lapin, et quatre fois chez le chien. La différence est peut-être plus marquée encore chez la chèvre et le bœuf, à en juger par les termes de comparaison qu'emploient quelques voyageurs.

Si, après nous être occupés des dimensions générales du corps, nous comparons les différences de proportion que présentent d'un côté les races animales, de l'autre les groupes humains, nous arriverions à des résultats analogues. Mais sans entrer ici dans les détails il suffit de rappeler au lecteur le chien lévrier et le basset.

V. — Un des caractères extérieurs les plus singuliers et sur lesquels on a insisté souvent comme ne pouvant être qu'un caractère d'espèce est celui que présentent les femmes boschismans. On sait qu'elles portent au bas des reins une masse graisseuse dont la saillie est souvent considérable, comme on peut le

voir dans la *Vénus hottentote* dont le moule est au Muséum. Cette *stéatopygie* se retrouve du reste chez certaines tribus nègres placées fort au nord de la race Houzouana. Bien plus Livingstone nous apprend que certaines femmes de Boërs, d'origine hollandaise incontestable, commencent à en être atteintes. Ce développement local exagéré du tissu adipeux perd par cela seul la valeur qu'on a voulu lui attribuer.

Mais la stéatopygie existait-elle seulement chez les Houzouanas, on ne pourrait pas pour cela la regarder comme un caractère d'espèce, car on la constate chez les animaux où elle n'est qu'un caractère de race. Pallas a constaté ce fait chez certains moutons de l'Asie centrale. Chez ces animaux la queue disparaît et se réduit à un simple coccyx, à droite et à gauche duquel sont placées deux masses graisseuses hémisphériques pesant de trente à quarante livres. — Ici encore la variation est proportionnellement plus forte que chez la femme boschismane.

Dira-t-on que ces moutons constituent une espèce à part? Non; car lorsque les Russes amènent ces mêmes moutons hors des contrées où ils sont nés, la stéatopygie disparaît en quelques générations. Ce n'est donc qu'un caractère de race, lequel ne peut se conserver que là où il a pris naissance, comme on l'observe dans une foule d'autres cas.

VI. — Il est évident que le caractère précédent est tout autant interne qu'extérieur; il est évident aussi que la taille, les proportions du tronc et des membres, ne peuvent varier sans que le squelette et les muscles qui s'y attachent éprouvent des modifications correspondantes. Les caractères anatomiques changent donc de race à race chez les animaux, aussi bien que les caractères extérieurs. Il est pourtant un certain nombre de faits qui relèvent plus directement de l'anatomie; j'en citerai quelques cas.

Chez le chien il existe normalement aux pieds de devant cinq doigts bien formés, aux pieds de derrière quatre doigts complets et un cinquième rudimentaire. Ce dernier disparaît chez certaines races presque toutes de petite taille. Dans certaines grandes races au contraire il se développe et devient égal aux quatre autres. Il y a alors formation d'os correspondants au tarse et au métatarse.

Quelque chose d'analogue à ce que nous venons de voir chez le chien se montre aussi chez le porc, mais compliqué d'un phénomène nouveau. Ici le pied normal porte deux petits doigts latéraux rudimentaires et deux doigts médians ayant chacun leur sabot. Or dans certaines races déjà connues des anciens, il se développe un troisième doigt médian et le tout est enveloppé dans un seul sabot. De *fissipède*, qu'est le type normal de l'espèce, la race devient *solipède*.

Rien de pareil ne se voit jamais chez l'homme. Dans toutes les races les pieds gardent leur composition ordinaire aussi bien chez le Boschisman que chez le Patagon. Toutefois quelques ex-

ceptions tératologiques avec tendance à l'hérédité se sont parfois montrées. Nous en parlerons dans un autre chapitre.

VII. — La colonne vertébrale est pour ainsi dire la portion fondamentale du squelette. Elle n'en varie pas moins. Je n'insiste pas sur les différences que présente sa portion caudale. Je me borne à rappeler qu'il existe des races de chien, de mouton, de chèvre chez lesquelles la queue se réduit à n'être plus qu'un court coccyx, tandis qu'elle s'allonge considérablement chez d'autres.

Mais les portions centrales elles-mêmes peuvent être atteintes. Philippi nous apprend que les bœufs du Piacentino ont 13 côtes au lieu de 12 et, par conséquent, une vertèbre dorsale de plus. Dans le porc, Eytton a vu les vertèbres dorsales varier de 13 à 15, les lombaires de 4 à 6, les sacrées de 4 à 5, les caudales de 13 à 23, si bien que le total dans le porc d'Afrique est de 44 et de 54 dans le porc anglais.

Chez l'homme on a constaté parfois la présence d'une vertèbre de plus. Ces cas sont toujours restés individuels, sauf dans une famille Hollandaise citée par Vrolick. Mais aucun groupe humain ne présente ce caractère d'une manière même à peu près constante. Ce groupe existât-il, on voit que la variation serait encore ici bien moindre que chez les animaux. Sans même tenir compte de la queue, elle est trois fois plus forte chez ces derniers.

Bien entendu que je ne fais pas entrer en ligne de compte ce qu'on a dit tant de fois de prétendus hommes à queue. On sait de plus en plus à quoi s'en tenir à ce sujet. Mais les variations que présente la région caudale chez les animaux nous apprend que même un prolongement considérable du coccyx, dans un groupe humain, et la multiplication des vertèbres qui le composent ne sauraient être considérés a priori comme un caractère spécifique.

VIII. — On aurait pu croire que la tête à raison de l'importance des organes qui lui appartiennent échapperait aux modifications. Il n'en est rien, et ici encore la variabilité se montre bien plus grande chez les animaux que chez l'homme. Depuis longtemps Blumenbach avait fait remarquer qu'il y a plus de différence entre la tête du cochon domestique et celle du sanglier qu'entre celle du Blanc et du Nègre. Il n'est pas une de nos espèces domestiques dont les races ne se prêtent à la même appréciation, pour peu qu'on y regarde de près. Mais je me borne à rappeler au lecteur les têtes des chiens boule-dogue, lévrier et barbet.

L'étendue des modifications que peut présenter la tête n'est nulle part mieux accusée que dans le bœuf *camard*, le *gnato* de Buenos-Ayres et de la Plata. Ce bœuf reproduit dans son espèce des modifications analogues à celles que le boule-dogue présente chez le chien. Toutes les formes sont plus raccourcies, plus trapues. La tête en particulier semble avoir éprouvé un mouvement général de concentration. La mâchoire inférieure, quoique rac-

courcie elle-même, dépasse la supérieure si bien que l'animal ne peut brouter aux arbres. Le crâne est tout aussi déformé que la face. Ce ne sont pas seulement les formes des os qui sont modifiées, ce sont aussi leurs rapports dont presque pas un, dit M. R. Owen, n'a été vraiment conservé. Cette race, parfaitement assise, n'en est pas moins d'origine bien récente; car, comme je le rappelais plus haut, tous les bœufs américains descendent de bœufs européens. Elle est déjà représentée dans le Nouveau-Monde par deux sous-races dont l'une, celle de Buenos-Ayres, a conservé ses cornes, tandis que celle du Mexique les a perdues.

Il est presque inutile de faire remarquer qu'aucun groupe humain ne présente quoi que ce soit d'analogue.

IX. — Les quelques faits que je viens de citer me semblent suffisants pour justifier la proposition que j'émettais en tête de ce chapitre, savoir : que les limites de la variation sont à peu près toujours plus étendues entre certaines races animales qu'entre les groupes humains les plus éloignés.

Par conséquent, quelque grandes que soient ou que paraissent être les différences existant entre ces groupes d'hommes, leur attribuer la valeur de caractères spécifiques est une appréciation absolument arbitraire. Il est pour le moins tout aussi rationnel, tout aussi scientifique de ne voir dans ces différences que des caractères de race et par cela même de rattacher tous les groupes humains à une seule espèce.

On ne peut contester la légitimité de cette conclusion. Or, je le répète, elle suffit pour atteindre dans ses bases la doctrine polygéniste. En effet cette doctrine repose uniquement sur des considérations morphologiques. Ses partisans frappés uniquement des différences matérielles que présentent les groupes humains ont cru ne pouvoir en rendre compte qu'en admettant l'existence de plusieurs espèces. En montrant que les faits de cette nature s'interprètent également dans l'hypothèse de l'unité spécifique, on place déjà pour ainsi dire le monogénisme et le polygénisme sur le pied de l'égalité.